



CONDITIONS TARIFAIRES APPLIQUÉES AUX OPÉRATIONS BANCAIRES

**PROFESSIONNELS, ENTREPRISES
& AUTRES PERSONNES MORALES**

Tarifs applicables au 05 Avril 2025



**BANQUE DE
POLYNÉSIE**

Voici les principales conditions appliquées aux opérations bancaires des professionnels, des entreprises et autres personnes morales. Toutes ces informations vous seront utiles pour choisir les produits et les services les mieux adaptés à vos attentes, et améliorer la gestion de vos opérations bancaires.

Les opérations moins courantes ne sont pas indiquées dans cette brochure. Bien entendu, pour toutes précisions complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller dans l'une de nos 12 agences et 4 pôles d'expertise en Polynésie française.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	3
VOTRE BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
OPÉRATIONS INTERNATIONALES.....	11
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	15
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	16
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	17
DATE DE VALEUR	20
RÉSoudre UN LITIGE	20
GLOSSAIRES	21

Les tarifs présentés incluent, sauf indication contraire, les éventuelles taxes dont les évolutions seront répercutées automatiquement. Ils annulent et remplacent à partir du 1er mars 2024 les précédentes conditions.

TVA COMMISSIONS ASSUJETTIES À LA TVA

Le symbole **TVA** dans la marge indique les commissions assujetties.

La majorité des commissions de cette brochure est exonérée de TVA. Cependant, conformément aux règles applicables aux établissements bancaires en matière de TVA, certaines opérations restent taxables de plein droit. Ainsi lorsque la TVA est due. Elle s'ajoute au montant des commissions fixes ou proportionnelles exprimées HT (TVA au taux en vigueur à la date de l'opération. En outre, toutes taxes créées après la diffusion de ce document seront appliquées automatiquement en sus des commissions de produits et services présentés dans le présent document.).

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

	PRIX TTC EN F CFP
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE ET SUIVI	
■ Ouverture d'un compte	GRATUIT
■ Clôture d'un compte (compte à vue ou compte sur livret)	GRATUIT
■ Commission annuelle de revue réglementaire (rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales)	
• Entreprises, Professionnels, Associations et autres personnes morales	27 855
• SCI (Société Civile Immobilière)	6 060
■ Commission annuelle de relance de revue réglementaire (rémunère l'actualisation administrative, juridique, comptable et informatique du dossier client, au titre de nos obligations légales)	
• Entreprises TVA	1 840
RELEVÉS DE COMPTES	
■ Édition / Expédition de relevés de compte	
• Journaliers	14 430 / trimestre
• Hebdomadaires	12 075 / trimestre
• Bi-mensuels	10 200 / trimestre
• Mensuels	GRATUIT
■ Édition de relevés de compte à la demande au guichet	3 275
■ Relevé de compte courant (en ligne) Mensuel – disponible avec un abonnement POLYWEB	GRATUIT
■ Relevé de compte SWIFT	
Envoi journalier (frais de SWIFT : forfait mensuel) TVA	16 810
■ Édition de certificat de solde simple TVA	6 270
■ Copie de l'extrait de compte	
Historique < 6 mois, commission par mois et par document édité TVA	2 930
Historique > 6 mois, commission par mois et par document édité TVA	3 870
Copie additionnelle (par copie supplémentaire) TVA	360
TENUE DE COMPTES	
■ Tenue de compte - Clientèle commerciale	3 140 / trimestre
■ Tenue de compte – Clientèle professionnelle hors Sociétés Civiles Immobilières	3 140 / trimestre
■ Tenue de compte – Sociétés Civiles Immobilières	3 140 / trimestre
Exonération pour les détenteurs de MANAVA PRO et des Services Bancaires de Base	Inclus dans l'offre groupée
■ Frais / compte inactif ECKERT	
Après 12 mois d'inactivité au sens de l'article L.312-19 du Code monétaire et financier	3 580
■ Délivrance d'un Relevé d'Identité Bancaire	GRATUIT
BON À SAVOIR : Le Relevé d'Identité Bancaire vous est attribué de manière définitive chez Banque de Polynésie. En cas de changement d'agence, vous conservez le même numéro de compte, évitant ainsi tout changement de carte, de chéquier et toute modification de vos virements et prélèvements.	-
■ Commission de mouvement	
Commission appliquée sur le montant des opérations s'inscrivant au débit du compte, hors opérations de trésorerie	de 0,2‰ à 0,5‰

	PRIX TTC EN F CFP
SERVICES EN AGENCE	
■ Versement d'espèces	GRATUIT
■ Retrait d'espèces	
Sur un Compte à Vue	
• Retrait au guichet dans l'agence gestionnaire du compte	GRATUIT
• Retrait classique au guichet	680
• Retrait sur compte ne bénéficiant d'aucun moyen de paiement	GRATUIT
• Retrait Carte à usage unique	600
■ Monnaie	
• Pièces par rouleau (commission par rouleau)	125
• Échange de monnaie FCFP (pièces <--> billets) – client uniquement	735
■ Billets de Banque	
Achat et Vente de billets de banque – euro	
• Client Banque de Polynésie – Commission fixe	690
Achat et Vente de billets de banque – autre devise que euro	
• Client Banque de Polynésie : débit sur compte en FCFP	2%
• Client Banque de Polynésie : retrait sur compte en devises	2%
■ Recherche de documents	
• Recherches diverses < 1 an (par document édité, hors relevé de compte) TVA	3 975
• Recherches diverses > 1 an (par document édité, hors relevé de compte) TVA	7 010
■ Frais de renseignements fournis aux commissaires aux comptes	
• Commission fixe TVA	29 250
■ Location de coffre-fort, par an	
Dépôt de garantie	142 815
Frais de location de coffre-fort	
• Taille 1 TVA	43 310
• Taille 2 TVA	39 090
• Taille 3 TVA	31 690
• Taille 4 TVA	28 520
• Taille 5 TVA	19 545

VOTRE BANQUE À DISTANCE

		PRIX TTC EN F CFP
ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS...)		
■ INTERNET		
Abonnement à des services de banque à distance sur Internet		
Offre Pro : cotisation mensuelle POLYWEB & POLYAPP permettant toutes les opérations dans la limite des fonctionnalités du service réservées aux professionnels et entreprises		1 530 / mois
Outil de saisie des virements multiples W VIR PREL		
• Droits d'entrée		GRATUIT
• Abonnement		GRATUIT
Abonnement POLYCASHNET		
• Client mono-compte, forfait mensuel	TVA	10 250
• Client multi-comptes, forfait mensuel	TVA	15 385
Option groupe/filiales, par mandat	TVA	5 125
E-relevés EBICS	TVA	GRATUIT
Matériel – Mise à disposition Token 3SKey PRO (validité 3 ans)	TVA	11 235
■ TELEPHONIE		
Service client (40 46 66 66) – hors coût de votre opérateur		GRATUIT
Nos téléconseillers vous répondent du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à 16h		
Abonnement à un produit offrant la situation du compte par téléphone		GRATUIT
VOCALIA (40 46 67 67) – hors coût de votre opérateur		

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	PRIX TTC EN F CFP
CARTES	
COTISATIONS CARTES, PAR AN	
CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT INTERNATIONALES *	
CARTES VISA	
■ Carte Visa Premier	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	20 100 / an
• Fourniture d'une carte à débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	20 100 / an
■ Carte Visa Classique	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	6 410 / an
• Fourniture d'une carte à débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	6 410 / an
■ Carte Visa Red	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	6 425 / an
CARTES DE PAIEMENT ET RETRAIT LOCALES	
• Carte HOA Privative – RETRAIT & PAIEMENT	5 060 / an
• Cartes HOA RETRAIT	5 060 / an
PAIEMENTS ET RETRAITS	
■ Retrait d'espèces, par retrait	
• Retrait d'espèces sur DAB Banque de Polynésie	GRATUIT
• Retrait d'espèces (cas de retrait en francs CFP à un DAB d'un autre établissement)	
- En Polynésie française	125
- Zone euro (à partir du 4e retrait dans le mois)	629
- Hors zone euro	120 + 2,70%
■ Paiement par carte, par opération	
• Paiement par carte en Polynésie française et zone euro	GRATUIT
• Paiement par carte hors zone euro	120 + 2,70%
■ Opérations diverses, par opération	
Refabrication carte de paiement et retrait internationale (VISA)	3 445
Réédition code confidentiel carte de paiement et retrait internationale (VISA)	3 475
Refabrication carte de paiement et retrait locale	2 295
Modification des plafonds d'utilisation de la carte	
• Cartes de paiement et retrait internationales	7 070
<i>*Tarifs susceptibles de modification par American Express Carte-Ofina et VISA dans le respect de la réglementation en vigueur. Tous les autres frais (opérations diverses, retraits et paiements), perçus également par Carte-Ofina et VISA, figurent respectivement dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement AMERICAN EXPRESS et dans les conditions générales d'utilisation des cartes de paiement VISA.</i>	

		PRIX TTC EN F CFP
Frais d'opposition		GRATUIT
• En cas de perte, vol, fraude		
• Pour utilisation abusive		6 905
Carte capturée		
• Dans un distributeur Banque de Polynésie		1 555
• Dans un distributeur confrère en Polynésie française		2 845
Frais de gardiennage au-delà de 2 mois	TVA	2 590
(perception de la commission au terme des 3e, 4e et 5e mois)	TVA	2 930
Frais de destruction post gardiennage (par carte bancaire)	TVA	3 065
Frais de recherche de documents		
• Par demande non fondée (transactions locales)	TVA	5 810
• Par demande non fondée (transactions hors Polynésie française)	TVA	26 145
Demande ponctuelle de mise à disposition en métropole		
• Carte	TVA	5 075
• Code	TVA	2 525
Expédition à une adresse personnelle		
• Carte et/ou code en attente à la Banque de Polynésie		
En recommandé avec Avis de Réception		
• Adresse place (en Polynésie française)	TVA	2 020
• Adresse hors place (en métropole ou à l'étranger)	TVA	3 030
• Envoi express (Tarif DHL ou Fedex en vigueur, en fonction du pays d'expédition)		15 150
VIREMENTS		
VIREMENTS OCCASIONNELS LOCAUX OU SEPA-COM-PACIFIQUE		
■ Réception virement occasionnel		
• Entre comptes Banque de Polynésie		GRATUIT
• Provenance place ou Métropole / Calédonie par SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
• Provenance Métropole/Calédonie par SWIFT		1 150
■ Émission de virements occasionnels simples initiés via POLYWEB ou POLYAPP		
• Sur place : faveur même titulaire chez Banque de Polynésie		GRATUIT
• Sur place : faveur tiers chez Banque de Polynésie		GRATUIT
• Sur place : faveur autre établissement bancaire en Polynésie française		120
• Vers la métropole, les DOM-COM – virement SEPA COM		150
BON A SAVOIR : Exonération pour les détenteurs de l'offre groupée MANAVA PRO		
Demande de retour des fonds (par dossier)		3 345
■ Émission de virements occasionnels simples traités par votre agence – support papier		
• Sur place : faveur même titulaire chez Banque de Polynésie		GRATUIT
• Sur place : faveur tiers chez Banque de Polynésie		455
• Sur place : faveur autre établissement bancaire en Polynésie française		2 255
• Vers la métropole, les DOM-COM – virement SEPA – COM		
	Commission	0,25%
	Minimum	2 255
	Maximum	19 760
Sur place : sur support électronique		3 170
Demande de retour des fonds (par dossier)		3 345

		PRIX TTC EN F CFP
■ Émission de virements occasionnels multiples traités par votre agence – support papier		
Sur place (vers la Polynésie française) par ligne		1 045
	Minimum	7 505
	Maximum	15 005
■ Émission de virements occasionnels multiples SEPA		
Sur place (vers la métropole, les DOM-COM) par ligne		1 150
	Minimum	8 255
	Maximum	16 505
■ Émission de virements occasionnels depuis W VIR PREL		
Traitement de fichier de virement occasionnel sur place (vers la Polynésie française) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)		1 045
Traitement de fichier de virement occasionnel SEPA (vers la métropole, les DOM-COM) télétransmis (facturation forfaitaire par fichier transmis)		1 045
Demande de retour des fonds (par dossier)		3 345
VIREMENTS PERMANENTS		
■ Réception virements permanents		GRATUIT
■ Émission virements permanents initiés via POLYWEB ou POLYAPP		
• Mise en place d'un virement permanent en XPF (par dossier et par an)		2 665
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent en XPF		GRATUIT
• Frais de déclenchement (par échéance)		GRATUIT
• Mise en place d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique (par dossier et par an)		2 665
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique		GRATUIT
■ Émission d'un virement permanent traité par votre agence – support papier		
• Mise en place d'un virement permanent en XPF (par dossier et par an)		2 745
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent en XPF		2 720
• Frais de déclenchement (par échéance)		GRATUIT
• Mise en place d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique (par dossier et par an)		2 745
• Modification du montant / annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique		2 720
• Frais d'annulation (par annulation)		1 880
■ Interbancaire permanent (à chaque virement)		175
PRÉLÈVEMENTS		
PRÉLÈVEMENTS LOCAUX ET SEPA-COM-PACIFIQUE		
■ Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvements		1 515
■ Opposition avis de prélèvements		GRATUIT
■ Frais par paiement d'un prélèvement local		GRATUIT
■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique		105
■ Frais de mise en opposition de mandat – Temporaire ou définitive		2 100
■ Contestation de prélèvement – Demande de remboursement		3 545
■ Frais de gestion annuels sur les prélèvements locaux et SEPA		
Quel que soit le nombre de prélèvements (frais perçus en décembre)		1 255
■ Refus du ou des prochains prélèvements (par demande)		2 005
■ Création Numéro National Émetteur (NNE)		5 490
■ Création Identifiant Créancier SEPA (ICS) (attribué par la Banque de France)		6 325

		PRIX TTC EN F CFP
CHÈQUES		
CHÉQUIERS		
■ Remise de carnet de chèque au guichet		GRATUIT
■ Frais d'envoi de chéquier à domicile		
Territoire et Hors Territoire (en recommandé avec Avis de Réception)		Frais réels + 10%
■ Renouvellement d'un chéquier		GRATUIT
■ Gardiennage d'un chéquier à partir de 2e mois	TVA	2 830
■ Destruction d'un chéquier non retiré au-delà de 6 mois	TVA	2 850
REMISE DE CHÈQUES		
■ Remise d'un chèque sur place à l'encaissement		GRATUIT
■ Remise d'un chèque hors place – Chèques EUR, F CFP hors place ou devises		
	Par chèque	4 720
	+ Frais de port	1 640
■ Frais pour remise de chèque erronée		460
PAIEMENT D'UN CHÈQUE		
■ Paiement d'un chèque sur place		GRATUIT
■ Paiement d'un chèque à l'encaissement		
Chèques locaux		GRATUIT
Chèques EURO, hors place ou devises (par chèque)		2 %
Minimum		4 770 + PORT
■ Paiement de chèque à l'escompte en Euro / F CFP / Devises étrangères		
Commission		2 %
Minimum		4 535 + PORT
■ Frais d'émission d'un chèque de banque en F CFP		
En F CFP		3 920
En EURO – Frais d'émission		5 675
	+ Port	1 635
	Commission sur opération	0,25%
	Minimum	2 375
	Maximum	19 340
■ Opérations diverses		
• Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur		
Opposition sur chèque via POLYWEB & POLYAPP		GRATUIT
Opposition sur chèque en agence		7 835
Opposition sur chéquier en agence		7 835
• Frais de retour d'impayés au bénéficiaire		GRATUIT
EFFETS DE COMMERCE		
EFFETS DE COMMERCE À L'ENCAISSEMENT		
■ Commission d'acceptation – Par effet		2 640
■ Commission d'endos – Minimum de perception 10 jours calendaires		1%
■ Commission d'encaissement – de manipulation – Par effet		2 640
■ Demande de prorogation – Par effet		3 450
■ Frais de protêt		4 705
■ Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant		4 705

■ **Modification ou annulation – Par effet**■ **Païement de domiciliation****EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE**■ **Commission d'endos**

Décompte des intérêts dus sur une remise à l'escompte. Les intérêts courent de la date de la saisie de la remise à la date d'échéance + 1 jour. Date de valeur appliquée au produit de la remise : J+1 date de la saisie de la remise.

Minimum de perception 10 jours calendaires

■ **Commission d'encaissement – de manipulation – Par effet**■ **Demande de prorogation – Par effet**■ **Frais de protêt**■ **Frais de retour impayé ou de restitution à la charge du cédant**■ **Modification ou annulation – Par effet****EFFET DE COMMERCE À L'ESCOMPTE**■ **MONÉTIQUE COMMERÇANTS**

- Location-caution TPE
- Remise électronique (J=1 jour ouvré après télécollecte ou saisie)

Visa / Eurocard / Mastercard / Cartes Privatives

Date de valeur cartes Visa / Eurocard / Mastercard

Date de valeur cartes privatives

- Recouvrement dossier – Impayés et demandes
- Frais sur annulation contrat commerçant
- Demandes et recherches

Par demande non fondée – Transactions locales

Par demande non fondée – Transactions hors Polynésie française

■ **RAMASSAGE DE FONDS (PRESTATION DE SERVICE EXTERNE)**

- Collecte de valeurs en site clientèle – Par point touché
- Demande de visionnage de traitement – Par demande

PRIX TTC EN F CFP

6 640

GRATUIT

1 %

2 270

3 450

4 705

4 705 + PORT

6 640

Selon tarif OSB en vigueur

Nous consulter

j+3 ouvrés

j+1 ouvré

5 885

2 335

5 230

25 885

3 865

Frais réels

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

		PRIX TTC EN F CFP
OPÉRATIONS		
■ Frais de tenue de compte en devise, par mois		1 080 / mois
■ Réception de virements SWIFT		
• Faveur client Banque de Polynésie (fixe)		1 150
• Faveur client confrère – Règlement FCFP ou Devises		2 720
Commission en contre valeur devises		0,25%
Minimum		2 720
Par SWIFT		4 065
ÉMISSION DE VIREMENT (TOUTE MONNAIE ET TOUT SUPPORT)		
Ces commissions n'incluent pas les éventuels frais des correspondants sur les options SHA et BEN. L'option de frais «SHA» est obligatoire pour tout virement émis en devise EUR ou XPF vers la France (Métropole, Com, DOM, TOM).		
■ Ouverture virement permanent – Par dossier		3 920
■ Modification virement permanent – Par dossier		2 455
■ Émission de virement permanent – Frais de dossier (par échéance)		635
■ Frais de modification ou d'annulation virement ponctuel		3 450
■ Commission de transfert virement ponctuel / permanent		0,25%
Minimum		2 045
Maximum		19 725
Par SWIFT - TVA		4 065
■ Transfert Express – Réception par le correspondant à J+2		
Forfait pour toute opération < 2 000 000 F CFP (par opération)		10 555
Forfait pour toute opération comprise entre 2 000 001 F CFP et 5 000 000 F CFP (par opération)		21 115
■ Frais de port	TVA	1 635
■ Frais de copie SWIFT	TVA	4 065
■ Frais des correspondants – Hors Polynésie française, à la charge du donneur d'ordre (selon tarifs des banques étrangères et taux de conversion en vigueur)		2 615
■ Non exécuté faute de provision		4 705
■ Frais de demande de retour de fonds		
• Locaux et nationaux		3 450
• Internationaux (frais de SWIFT éventuels inclus)		3 450
■ Frais d'avis de sort		3 450
CRÉDIT DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION		
■ Commission d'ouverture – Par trimestre indivisible		0,475 %
Minimum		7 845+PORT+SWIFT
■ Commission de modification		0,475 %
Sur montant et/ou durée – Par trimestre indivisible	Minimum	7 845+PORT+SWIFT
Et/ou autres modifications – Forfait		9 110+PORT+SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35 %
Minimum		7 845+PORT+SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
■ Commission d'acceptation – Par trimestre indivisible		0,6 %
Minimum		7 845+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 415
■ Annulation – Forfait		9 200+PORT+SWIFT
LETTRE DE CRÉDIT STAND BY (SBLC)		
■ Commission d'ouverture – Par trimestre indivisible		0,475 %
Minimum		8 370+PORT+SWIFT
■ Commission d'émission de SBLC		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		9 200+PORT+SWIFT
Minimum		
■ Commission de modification sur montant et/ou durée		0,475 %
Par trimestre indivisible		9 200+PORT+SWIFT
Minimum		
et/ou autres modifications – Forfait		9 200 + PORT + SWIFT
■ Commission perçue sur l'encours global sur montant et/ou durée		2 % / an
Minimum		9 200+PORT+SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35%
Minimum		9 400+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 415
■ Annulation – Forfait		9 400+PORT+SWIFT
GARANTIE À PREMIÈRE DEMANDE		
Garantie internationale		
■ Commission d'émission de garantie		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		9 400 + PORT + SWIFT
Minimum		
■ Commission de modification		2 % / an
Commission perçue sur l'encours global		7 635+PORT+SWIFT
Sur montant et/ou durée		
Minimum		
et/ou autres modifications – Forfait		9 200 + PORT + SWIFT
■ Commission de réalisation – Paiement		0,35%
Minimum		9 400+PORT+SWIFT
■ Étude et proposition de texte		14 415
■ Annulation – Forfait		9 400+PORT+SWIFT
REMISE DOCUMENTAIRE À L'IMPORTATION		
■ Remise à l'encaissement – Commission d'encaissement		0,35%
Minimum		3 450+PORT+SWIFT
Maximum		12 550+PORT+SWIFT
Commission de transfert		0,35%
Minimum		2 450
Maximum		20 010
Avis au cédant		3 400
Frais de relance – Par relance		4015

		PRIX TTC EN F CFP
■ Remise à l'acceptation avec ou sans retour – Commission d'acceptation	Minimum	0,35% 3 450+PORT+SWIFT
	Maximum	12 550+PORT+SWIFT
Avis au cédant		3 400+PORT+SWIFT
Frais de relance – Par relance		4 015+PORT+SWIFT
REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION		
■ Commission de confirmation (par trimestre indivisible)		0,35%
	Minimum	7 635 +PORT+SWIFT
■ Commission de modification		0,35%
	Sur montant et/ou durée avec un minimum	7 635 +PORT+SWIFT
	Et/ou autres modifications (forfait)	9 200 + PORT + SWIFT
■ Commission de réalisation (paiement)		0,35%
	Minimum	7 635 +PORT+SWIFT
■ Commission d'acceptation		0,35%
	Minimum	7 635 +PORT+SWIFT
■ Annulation (forfait)		9 200 + PORT + SWIFT
■ Frais de courrier express		Selon tarif en vigueur
■ Commission de notification d'ouverture de crédit		0,225%
	Minimum	7 635 +PORT+SWIFT
REMISE DOCUMENTAIRE À L'EXPORTATION		
■ Remise à l'encaissement – À la charge du tiré		0,35%
	Minimum	2 510
	Maximum	39 145
■ Commission d'intervention		3 295+PORT+SWIFT
■ Frais de courrier express		Selon tarif en vigueur
■ Si Mobilisation Créances Nées sur l'Étranger (M.C.N.E) Perception d'intérêts (AgiOS)		Selon tarif en vigueur
OPÉRATIONS DIVERSES		
■ Bon à délivrer pour documents manquants provisionné à 100 %		
	Commission fixe à l'établissement de la lettre	7 640
■ Bon à délivrer pour documents manquants non provisionné		
	Commission fixe à l'établissement de la lettre	8 995
■ Commission perçue sur l'encours global, à mois échu		2 %
	Maximum	
■ Délivrance (effets ou docs) franco de paiement		
Avis au remettant		3 055+PORT+SWIFT
■ Effets à proroger – avis de sort – demande exception – Fixe		4 200+PORT+SWIFT
■ Protêt pour non-acceptation ou non paiement d'un effet		5 050+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		3 700+PORT+SWIFT
■ Retour d'impayés – Fixe		4 550+PORT+SWIFT
EFFETS SUR L'ÉTRANGER		
EFFETS À L'ACCEPTATION		
■ Avec ou sans retour, avis au cédant		3 400+PORT+SWIFT
■ Avec ou sans retour, commission d'acceptation		0,35%
	Minimum	3 455+PORT+SWIFT
	Maximum	12 550+PORT+SWIFT

		PRIX TTC EN F CFP
■ Frais de relance – Par relance		4 015+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		3 710+PORT+SWIFT
■ Protêt		5 050 + FRAIS REELS
■ Avis de sort		4 215
■ Retour d'impayés		4 550+PORT
EFFETS À L'ENCAISSEMENT		4 505+PORT+SWIFT
■ Commission d'encaissement		0,35%
	Minimum	3 450+PORT+SWIFT
	Maximum	12 550+PORT+SWIFT
■ Commission de transfert		0,35%
	Minimum	2 450+PORT+SWIFT
	Maximum	20 010+PORT+SWIFT
■ Avis au cédant		3 400+PORT+SWIFT
■ Frais de relance – Par relance		4 015+PORT+SWIFT
■ Refus d'acceptation – Fixe		3 710+PORT+SWIFT
		PRIX TTC EN F CFP
■ Protêt		5 050 + FRAIS REELS
■ Avis de sort		4 215
■ Retour d'impayés		4 550+PORT
PAIEMENT L.C.R		
■ Commission d'encaissement		0,35%
Minimum		3 450+PORT+SWIFT
Maximum		12 550+PORT+SWIFT
■ Retour d'impayés		4 550+PORT
AUTRES		
■ Frais d'annulation de dossier – Tous types de concours		
Dossier < 10 000 000 F CFP		31 020
Dossier ≥ 10 000 000 F CFP		62 045
■ Frais de port	TVA	1 635
■ Frais de SWIFT		
Crédit documentaire Import/Export	TVA	10 630
Lettre de crédit Stand By (SBLC)	TVA	10 630
Garantie à première demande – Garantie Internationale	TVA	10 630
Remise documentaire Import/Export	TVA	5 490
Transfert hors place	TVA	4 065
■ Achat et vente de devise à terme		
Frais de dossier		4 475

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

PRIX TTC
EN F CFP

OFFRE MANAVA PRO (offre réservée aux clients professionnels)

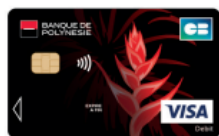
■ **Cotisation mensuelle, offre comprenant :**

- Frais de tenue de compte
- Commission de revue réglementaire
- Carte de paiement au choix
- Frais de refabrication de carte en cas de perte ou vol
- Accès à POLYWEB & POLYAPP PRO
- Virements gratuits vers la métropole depuis POLYWEB & POLYAPP

Commission mensuelle



Carte HOA Privative
4 420 F TTC



Carte Visa Red
4 625 F TTC



Carte Visa Classique*
4 625 F TTC



Carte Visa Premier*
5 855 F TTC

*A débit immédiat ou différé

SERVICES BANCAIRES DE BASE

Ensemble de services bancaires rattachés à un compte ouvert dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier.

■ **Cotisation à une offre groupée de SERVICES BANCAIRES DE BASE**

Incluant :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La fourniture de Relevés d'Identité Bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Les dépôts et retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de l'organisme teneur de compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne
- Deux chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services

■ **Commission d'intervention**

Commission par opération (dans la limite de 2 387 F CFP par mois)

GRATUIT

477

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

	PRIX TTC EN F CFP
COMMISSIONS D'INTERVENTION	
Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.	
■ Par opération	1 760
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
■ Frais de tenue de compte inactif	3 705
■ Frais par Avis à tiers détenteur, par saisie-attribution ou par opposition administrative	21 540
	TVA
INCIDENTS DE PAIEMENT	
SUR CHÈQUE	
■ Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Par chèque	GRATUIT
■ Chèques impayés pour absence ou insuffisance de provision	
• Forfait de frais par chèque d'un montant ≤ 5 967 F CFP (ou 50 euros)	3 630
(par chèque, tous frais confondus)	
• Forfait de frais par chèque d'un montant > 5 967 F CFP (ou 50 euros)	6 055
(par chèque, tous frais confondus)	
■ Frais de rejet de chèques pour irrégularité – Par chèque	
• Forfait de frais par cheque d'un montant ≤ 5 967 F CFP (ou 50 euros)	3 700
(par chèque, tous frais confondus)	
• Forfait de frais par chèque d'un montant > 5 967 F CFP (ou 50 euros)	6 055
(par chèque, tous frais confondus)	
■ Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire	
Par chèque	3 935
SUR PRÉLÈVEMENT	
■ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
Prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	Minimum
Maximum	Montant du rejet
	2 470
SUR VIREMENTS LOCAL, SEPA-COM-PACIFIQUE ET ÉTRANGER	
■ Frais de rejet de virement, local et SEPA, pour insuffisance de provision	
Frais de rejet sur virement simple via POLYWEB et POLYAPP	530
Frais de rejet sur virement simple papier ou agence	2 495
■ Frais de rejet sur transferts internationaux	5 140
SUR PAIEMENT D'ECHEANCE(S) OU DE LOYER(S) - FRAIS D'INCIDENT DE PRÊT	
■ Frais de rejet d'échéance(s) de prêt(s)	2 690
■ Frais de rejet d'échéance(s) de loyer(s)	2 690
■ Lettre de relance sur échéance(s) ou loyer(s) impayé(es)	4 035 + PORT
AUTRES	
■ Frais courrier non distribué	TVA
■ Lettre d'injonction	2 280 / Trimestre
	GRATUIT

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

		PRIX TTC EN F CFP
SOGLEASE BDP (LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT)		
■ Frais de dossier		Nous consulter
■ Avenant ou offre modificative du contrat de prêt		
Changement de date de prélèvement, changement de compte, changement de locataire		11 390
■ Frais d'incidents de prêt		
Frais de rejet d'échéance(s) de loyer(s)		2 715
Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)		Frais réels + PORT
■ Frais d'étude en cas d'annulation de l'offre		
Après signature du contrat de prêt ou du contrat de vente emprunté	% du capital	1 %
	Maximum	18 905
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
■ Attestations diverses incluant notamment :		TVA 5 280
• Réédition tableau d'amortissement, contrats, avenants, lettres IRA ou tout autre document lié aux crédits • Pour Crédit à la consommation et Crédit immobilier • Crédit vivant et/ou soldé		
LIGNES COURT TERME		
DÉCOUVERTS		
■ Intérêts		Nous consulter
■ Commission sur plus fort découvert – Taux applicable sur le plus fort découvert		Commission trimestrielle de 0,6% sur le découvert le plus fort de chaque trimestre et perçue en fin de trimestre.
Cette commission trimestrielle se calcule sur le plus fort découvert du trimestre, et est perçue en fin de chaque trimestre.		0,5% de l'an
■ Commission de non-utilisation – Par trimestre		5 175
■ Frais de relance sur compte débiteur et compte en dépassement		
FACIL'IMPORT		
■ Commission de remise d'effet – Par effet		4 080
■ Modification ou annulation – Par effet		
Intérêts dus sur une remise à l'escompte		7 215
DAILLY		
■ Intérêts		Nous consulter
■ Acte de nantissement de marchés		GRATUIT
■ Commission de manipulation		
Par facture ou par situation		1 710
■ Établissement de convention		
Frais d'enregistrement		4 080
Frais de signification		3 975
■ Frais de dépassement du délai de règlement		3 135
■ Relance auprès des débiteurs – Par relance		2 430+ PORT
■ Signification de cession de créances hors marché – Par facture		5 230

		PRIX TTC EN F CFP
■ Signification de cession de marchés – Forfait		11 610
■ Signification de cession – Avenant au marché (par avenant)		5 230
■ Frais d'annulation		3 065
■ Lettre de relance sur impayé		5 910 + PORT
■ Frais de mise en impayé		5 430
CAUTIONS ÉMISES PAR LA BANQUE		
Caution marchés – avals – diverses		
■ Commission d'émission de caution		
Frais dossier si caution < 100 000 F CFP		5 280
Frais dossier si caution ≥ 100 000 F CFP		9 400
Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global		2 %
Frais de relance		5 810
■ Garantie à première demande		
Commission d'émission de garantie		9 400
Commission perçue trimestriellement et d'avance sur l'encours global		2%
Commission de modification		9 400
Commission de réalisation – Paiement		9 400+PORT+SWIFT
Annulation – Forfait		9 400+PORT+SWIFT
■ Cautions de douane – Obligations cautionnées		
Commission par traite de douane		9 400
Renouvellement de la ligne – Commission annuelle		9 400
Frais de restitution – impayé		4 705
Commission perçue sur 120 jours et d'avance sur l'encours global		2%
Frais de relance		5 810
■ Cautions fiscales – Crédits d'enlèvement – Soumissions annuelles		
Commission d'émission de caution		9 400
Commission perçue annuellement et d'avance sur l'encours global		2%
Frais de relance		5 810
■ Lettre de garantie pour documents manquants		
Commission fixe à l'établissement de la lettre		
Provisionnée à 100%		8 785
Non provisionnée		10 510
Commission perçue d'avance sur l'encours global		2%
Frais de relance		5 810
CRÉDITS À TERME		
■ Frais de dossier ou de renouvellement		1 %
■ Tous types de prêts		
Règlement total ou partiel d'arriérés		3 %
Frais d'étude		1 %
	Minimum	67 975
Avenant ou offre modificative du contrat de prêt		1 %
	Minimum	36 600

		PRIX TTC EN F CFP
■ Recouvrement de prêts ou d'engagements		
Lettre de relance sur échéance(s) impayée(s)		5 970 + PORT
Frais de mise en impayé		5 375
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES		
■ Acte de nantissement (frais d'huissier)		Frais réels
■ Hypothèque – Maritime et aérienne		Frais réels
■ Nantissement de parts sociales		Nous consulter
CAUTIONS REÇUES PAR LA BANQUE		
■ Information annuelle des cautions		
Commission fixe annuelle par engagement de caution (Article L.313-22 du Code monétaire et financier et L.341-6 du Code de la consommation)		
Minimum		8 545
Maximum		34 405

DATE DE VALEUR

Les écritures de crédit et de débit sont affectées de dates de valeur. Ces dates de valeur permettent de tenir compte, notamment, des immobilisations de trésorerie supportées par la banque, c'est-à-dire du délai nécessaire à celle-ci pour procéder :

- à l'opération de recouvrement dont elle a été chargée ou au placement des capitaux qui lui ont été confiés, dans le cas des écritures de crédit ;
- au provisionnement des fonds décaissés sur ordre ou pour compte de la clientèle, dans le cas des écritures de débit.

Sont intéressées ci-après les dates de valeur qui, sauf convention particulière, sont appliquées aux principales opérations de crédit et de débit.

RÉSoudre UN LITIGE

Banque de Polynésie a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, des difficultés, des insatisfactions ou des désaccords peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition.

Face à ces situations, Banque de Polynésie s'engage à vous proposer une solution.

LA BANQUE : VOTRE PREMIER INTERLOCUTEUR

Rapprochez-vous tout d'abord de votre Conseiller de Clientèle. Il est votre interlocuteur privilégié et peut vous apporter tout éclaircissement.

Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance : directement à l'agence, par téléphone, par messagerie électronique, par courrier ou par télécopie.

Vous avez également la possibilité de vous adresser au Service Satisfaction Client :



PAR COURRIER

Service Satisfaction Clients
Banque de Polynésie
BP 530 – 98 713 Papeete – Tahiti



PAR EMAIL

satisfaction.client@sg-bdp.pf



PAR INTERNET

Via notre formulaire en ligne disponible sous
www.sg-bdp.pf/particuliers/reclamation

EN DERNIER RECOURS : LE MÉDIATEUR AUPRÈS DE LA FBF

Le Médiateur de la consommation peut être saisi 2 mois après l'envoi d'une réclamation écrite. Il exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une Charte de la Médiation de la consommation qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention.

Vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur en transmettant votre demande à l'adresse suivante:

Le Médiateur auprès de la FBF
CS 151
75 422 PARIS Cedex 09

GLOSSAIRES

Outre l'article D.312-1-1 du Code monétaire et financier relatif à la dénomination commune aux principaux frais et services bancaires, des glossaires des principaux termes utilisés dans les secteurs de la banque et de l'assurance ont été établis par le Comité consultatif du secteur financier (CCSF). Ces glossaires sont le fruit d'un travail consensuel entre les représentants des professionnels des secteurs de la banque et de l'assurance, les associations de consommateurs, les Autorités de contrôle (ACPR et AMF) et la Direction Générale du Trésor.

Consultation

Ces trois documents sont disponibles en téléchargement sur les sites Internet de la FBF (lesclesdelabanque.com) ainsi que le site Banque de Polynésie. D'autre part, le lexique en ligne disponible sur le site des Clés de la Banque reprend les définitions proposées.

Commission annuelle de revue réglementaire

Frais perçus par la banque pour le traitement des dossiers nécessitant une mise à jour des éléments d'informations obligatoires liés à la connaissance du client.

À TRÈS BIENTÔT

CONTACTER VOTRE CONSEILLE ET CONSULTER VOS COMPTES



POLYWEB
www.sg-bdp.pf



POLYAPP
APPLI MOBILE



VOCALIA
40 46 67 67

JOINDRE NOS SERVICES TELEPHONIQUES

Service client particuliers

40 46 66 66

Service client professionnels

40 46 78 88

Service entreprises

40 46 67 30

CONTACTER VOTRE AGENCE DIGITALE

Agence directe

40 46 78 78

S'ADRESSER A NOS POLES D'EXPERTISE

Espace CASDEN

casden@sg-bdp.pf

Espace Patrimonial

espace.patrimonial@sg-bdp.pf

Espace Pro

espace.pro@sg-bdp.pf



**BANQUE DE
POLYNESIE**